



Planifier et réaliser des commandes simples de la retouche (FORVR2)

Code du module	FORVR2
Unité capitalisable	Manipulation des marchandises (MANIP)
Méthodes d'évaluations fixés	1
Métier / Profession	Vendeur-Retouche
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p style="text-align: center;">L'apprenti est capable d'effectuer une mission de retouche simple conformément aux indications.</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti se renseigne au sujet des indications. • L'apprenti sélectionne les instruments de travail, les matériaux et les accessoires requis. 	
Socles	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti a correctement sélectionné l'ensemble des instruments de travail, des matériaux et des accessoires requis. • L'apprenti a accompli la mission de retouche de manière compétente. 	

2

L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les différentes techniques de traitement pour des commandes de retouches différentes (en particulier des points à la main, des attaches et des brides de boutons).

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti vérifie et évalue la constitution de la matière des articles à retoucher.
- L'apprenti sélectionne le matériel de travail ainsi que les accessoires appropriés.
- L'apprenti veille à ce que la couleur sélectionnée pour les accessoires corresponde à celle des articles à retoucher.
- L'apprenti détermine les points à la main requis.
- L'apprenti accomplit les missions de retouche correspondantes.
- L'apprenti contrôle les propriétés des coutures.

Socles

- L'apprenti a correctement sélectionné l'aiguille requise ainsi que l'épaisseur du fil à coudre.
- L'apprenti a produit une couture à la main correspondant aux exigences.
- L'apprenti a confectionné et fixé les attaches/les brides de boutons de manière irréprochable.
- L'apprenti a adopté une apparence convenable.

3

L'apprenti est capable de distinguer l'affectation de fermetures différentes (boutons, attaches, œillets) et de les fixer de manière compétente.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti désigne les affectations des différents types de boutons, comme par exemple:
 - les différents modèles de boutons pression sans couture,
 - les boutons pression à coudre (synthétique/métal),
 - les boutons à tiges.
- L'apprenti sélectionne la fermeture appropriée en fonction des propriétés du textile, respectivement des indications.
- L'apprenti fixe la fermeture de manière compétente.

Socles

- L'apprenti a sélectionné la fermeture conformément à son affectation.
- L'apprenti a fixé la fermeture (boutons, attaches, œillets) conformément à l'ajustement.

4

L'apprenti est capable d'organiser les étapes de travail pour une commande de retouche.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti documente les étapes requises pour l'accomplissement de la mission et il les organise de manière autonome.
- L'apprenti se concerta avec le formateur à propos de l'organisation.
- L'apprenti sélectionne et organise les matériaux, les appareils et les accessoires requis.
- L'apprenti vérifie que l'organisation est correcte et complète.
- L'apprenti corrige les lacunes et les erreurs.

Socles

- L'apprenti a organisé les étapes d'une manière appropriée et complète.
- L'apprenti s'est concerté et il a passé des accords avec les autres intervenants à propos de l'organisation.

5

L'apprenti est capable d'évaluer son propre travail en compagnie du formateur et d'en déduire des étapes d'apprentissage ultérieures.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti respecte les règles et les consignes en vigueur au sein de l'entreprise.
- L'apprenti est à l'écoute de ses collègues de travail et de ses supérieurs et il manifeste une attitude respectueuse à leur égard.
- L'apprenti présente le résultat de son travail.
- L'apprenti accepte les commentaires.

Socles

- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse, pertinente et adaptée aux circonstances au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a décrit les étapes ainsi que les résultats de travail d'une manière convenable sur le plan de l'expression.
- L'apprenti a décrit ses expériences d'apprentissage dans le cadre d'un entretien avec le formateur.

L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y retenir les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti rédige deux rapports. Chaque rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points.
- Dans le premier rapport, intitulé Présentation de l'entreprise formatrice, l'apprenti décrit son entreprise formatrice (son histoire, son organisation, ses structures, ses secteurs d'activités, etc.).
- Dans le second rapport, intitulé La réception des marchandises (les marchandises), l'apprenti décrit au moins les points suivants:
 - le déchargement et le tri des marchandises ainsi que le conditionnement des marchandises pour le transport vers l'entrepôt,
 - les moyens de transport utilisés pour l'acheminement des marchandises (poids, charge maximale, etc.),
 - les accessoires pour la réception des marchandises (systèmes informatiques internes, etc.),
 - le travail en équipe et/ou le contact avec les clients et/ou avec les fournisseurs ainsi que les exigences de l'entreprise, les principaux aspects de la communication (facultatif) et le déroulement des procédures d'échange (palettes, conteneurs, etc.),
 - la manipulation des substances dangereuses (facultatif).

Socles

- L'apprenti a accepté les indications du tuteur et il les a suivies lors de l'alimentation du carnet d'apprentissage.
- L'apprenti a alimenté les rapports d'une manière cohérente, ordonnée et régulière.
- L'apprenti a rédigé les rapports dans un français ou dans un allemand corrects.
- L'apprenti a retenu l'ensemble des données essentielles concernant les sujets/les matières/les exercices.
- Les images, les esquisses et les annexes ajoutées correspondaient aux rapports.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 1/6

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0